Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 97 (1971)

Heft: 13: SIA spécial, no 3, 1971: 72e assemblée générale de la SIA; Description de la maison SIA

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sia
NUMÉRO 3
SPÉCIAL 1971

72e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIA, ZURICH, 2-3 JUILLET 1971

DESCRIPTION DE LA MAISON SIA

MESSAGES DE M. H. P. TSCHUDI, CONSEILLER FÉDÉRAL, ET DE M. S. WIDMER, PRÉSIDENT DE LA VILLE DE ZURICH

Le Département fédéral de l'intérieur entretient des relations aussi étroites que variées avec la SIA et travaille en toute confiance avec cette importante organisation. C'est pourquoi je me fais un plaisir de lui adresser mes souhaits les plus sincères à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle maison SIA.

La grande majorité des membres de la SIA sont des diplômés des écoles polytechniques fédérales. Restés attachés à leur alma mater, ils s'intéressent à son essor et œuvrent aussi en faveur du développement continu de nos hautes écoles fédérales. Les autorités leur savent gré de leur appui efficace.

La SIA a le grand mérite d'avoir instauré système et ordre, grâce à son corps de normes, dans l'abondance infinie des possibilités techniques en matière de construction. Du maître d'œuvre du bâtiment jusqu'aux milieux de l'industrie de la construction, auxquels l'on doit les gigantesques ouvrages de génie civil, tous trouvent dans les recommandations de la SIA les règles et prescriptions à observer dans leur activité ; ces normes constituent un guide précieux pour l'architecte et l'ingénieur, leur permettant d'établir rationnellement leurs projets et le calcul de leurs devis ; en cas de litige, le juge les consultera pour savoir ce qui fait règle dans l'art de construire. Pour le Département fédéral de l'intérieur qui a la charge d'édifier un grand nombre d'ouvrages civils et militaires, qui a la charge aussi de la haute surveillance sur la construction des routes nationales, des routes principales, des digues et des barrages, elles sont une aide inestimable.

Aussi les représentants du Département de l'intérieur collaborent-ils au sein des différentes commissions créées par la SIA, lorsque leur contribution est utile ou si les questions traitées touchent des domaines qui nous intéressent. On règle ainsi par libre accord des problèmes dont l'Etat lui-même aurait sans cela à se charger. L'ingénieur et l'architecte, qui font librement œuvre créatrice, n'ont guère d'inclination pour les réglementations ; ils acceptent de meilleur gré les directives et normes à l'élaboration desquelles ils ont contribué et qui sont mises en vigueur par décision de la Société que les règles imposées par l'Etat.

Une société de la grandeur et de l'importance de la SIA et dont le champ d'activité est aussi étendu a besoin, pour œuvrer fructueusement, de locaux à sa mesure dans lesquels elle puisse appliquer les méthodes actuelles d'exploitation et disposer de tous les moyens auxiliaires d'une organisation économique et technique moderne. Elle peut ainsi présenter à ses membres, dans une disposition claire, sa vaste documentation et sa bibliothèque.

Le Département de l'intérieur est heureux que la SIA ait réussi, au terme de décennies d'efforts, à construire sa propre maison. Ce jour de l'inauguration officielle nous engage à la réflexion : à nous rappeler la fière tradition plus que centenaire de la Société, qui a toujours eu à sa tête d'éminentes personnalités de l'architecture et des sciences techniques. Ce jour de fête est aussi pour moi l'occasion bienvenue de remercier au nom du Conseil fédéral la SIA de son remarquable travail, d'un travail qui, dépassant de beaucoup les seuls intérêts de la profession, profite au pays tout entier. A mes remerciements, je joins des souhaits sincères pour la prospérité à venir de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, pour le succès professionnel des membres de cette société hautement considérée qui accomplissent avec abnégation et joie à la fois leurs tâches fascinantes, fondant par là le renom international de notre art de construire.

H. P. Tschudi

Les autorités de la ville de Zurich sont très heureuses de pouvoir saluer la réalisation du projet de construction de la maison SIA dans notre cité. A la veille de son inauguration, on pense tout naturellement à la longue suite d'événements qui se sont passés entre l'élaboration des premiers plans et l'achèvement des travaux. Avec la maison-tour SIA, le quartier de Selnau prend un caractère nouveau. Le chemin que l'on construit le long du Schanzengraben contribuera certainement à l'agrément de cette partie de la ville. On peut espérer que les autorités cantonales ne tarderont pas trop à ouvrir au public la totalité du jardin botanique voisin. D'autre part, les modifications des environs immédiats de la gare de Selnau envisagées tant par la ville que par des milieux privés amélioreront sensiblement l'esthétique du quartier. Cette évolution répondra sans doute aux vœux de votre société d'ingénieurs et d'architectes qui ne sont certes pas insensibles à un urbanisme bien conçu. Je termine en formant mes vœux les meilleurs pour l'avenir de la SIA.

Widmer

Il ne nous reste plus qu'à dire merci

Après un voyage qui a duré plusieurs générations et auquel n'auront pas été épargnées les tempêtes, l'esquif de la SIA a tout de même pu jeter l'ancre, sain et sauf, devant le « Schanzengraben ». Ce ne sont pas que des obstacles extérieurs qui s'étaient mis en travers de sa route : des problèmes internes et des divergences à première vue insurmontables ont surgi plusieurs fois dans la longue histoire de la maison SIA. Les complications n'ont toutefois pas découragé les promoteurs, même s'il est arrivé que l'on envisageât sérieusement de renoncer au projet. Certaines difficultés ont même agi comme des stimulants. Ce n'est pas sans fierté que nous pouvons constater qu'il s'est toujours trouvé des membres pour sauter dans les brèches et pour s'engager d'une manière décisive, à titre purement honorifique et sans la perspective de gains ou d'avantages personnels. Nous apprécions cela comme un signe de solidarité. Il est possible que d'autres sociétés parviennent à leurs buts plus aisément et avec moins d'encombres, mais il arrive à la SIA de ne pas se faciliter les choses !

Nous ne voulons pas examiner si c'est à la sage prévision ou à un destin favorable que la SIA doit d'avoir pu installer son secrétariat général dans les deux étages les plus élevés et les plus beaux de l'immeuble, sans avoir à faire des dettes. Après l'atmosphère familière mais vétuste du « Château rouge » à la Beethovenstrasse, c'est dans des locaux clairs et bien conçus que le secrétariat général a pu emménager en automne dernier.

Qui est le bénéficiaire de tous ces efforts ? Sans aucun doute la SIA dans son ensemble. Immeuble représentatif, la maison SIA est le premier symbole extérieur visible de la société. Mais les vrais bénéficiaires, ce sont nous, les employés de la SIA. En tant que secrétaire général nouvellement élu, je n'ai vécu directement que la phase finale, et particulièrement l'aménagement du secrétariat général. Mais cette phase-là, elle non plus, n'a pas été dépourvue d'émotions. Le souci que nous avions de ne pas pouvoir emménager le 1er octobre 1970 — comme on nous l'avait promis — s'est révélé sans fondement. Le secrétariat général n'aura pas eu besoin d'un logement de fortune. En regardant en arrière, on constate que bien des pierres d'achoppement dont il semblait, à l'époque, que la marche du monde en dépendait, se révélèrent plus tard n'être que d'insignifiants grains de sable.

Comme pour beaucoup d'autres choses dans la vie, nous ne nous souviendrons que du positif. Comment pourrait-il en être autrement, étant donné l'agrément de notre maison et de nos bureaux ? C'est dans cette perspective que le personnel de la SIA — en tant que bénéficiaire principal — remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué à cette œuvre : les partisans, les combattants et les optimistes mais aussi les méticuleux et les hésitants, de même que les bailleurs de fonds, les auteurs du projet et les exécutants. Dans une société comme la SIA, tous sont nécessaires pour mener les choses à bonne fin. Leur engagement nous oblige.

U. Zürcher
secrétaire général de la SIA

Historique de la maison SIA

par D. HALDIMANN, chef du service administratif au secrétariat général de la SIA, Zurich

La première impulsion tendant à doter la SIA d'une maison fut donnée au sein de la *section de Zurich de la SIA* (ZIA), lors d'une séance du *3 avril 1895* à l'hôtel Central, à Zurich. Selon le procès-verbal, « l'*ingénieur en chef Moser* présenta une proposition invitant la société à envisager la construction d'une maison qui lui appartienne, pour elle seule ou en liaison avec une autre association. Un tel local de société ou de club devrait comprendre une salle de réunion, un local pour le comité, une bibliothèque et une salle de lecture, le tout maintenu dans un cadre aussi modeste que possible. »

La suggestion fut approuvée et le comité promit de s'occuper de la question. Lors de la soirée de clôture du ZIA (plutôt du Z.I u. A.V comme il s'appelait alors) du 6 avril 1895, le président put annoncer qu'un *don de 4 000 francs* lui était parvenu d'une main inconnue en faveur de la maison dont la construction avait été suggérée. « Les membres manifestèrent une grande joie en apprenant la nouvelle de ce cadeau généreux et souhaitèrent longue vie au donateur inconnu. » Il est dommage que le nom de cet optimiste, qui eut suffisamment de confiance pour mettre les premiers billets de mille francs à la disposition d'une entreprise qui allait coûter 13 millions soixante-dix ans plus tard, soit resté inconnu de la postérité de la SIA !

L'affaire fut prise en main avec élan. Vers la fin du mois de mai 1895, le comité du ZIA adressait aux « honorables membres de la société » une circulaire destinée à le renseigner sur le soutien qu'un tel projet pourrait rencontrer de leur part. Faute de place, nous ne pouvons reproduire la circulaire in extenso. Il est cependant intéressant de citer les arguments qui étaient avancés à l'époque pour ou contre un tel projet et que le comité exposait comme suit :

> Les partisans du projet ne considèrent pas la question financière comme difficile. Ils admettent au contraire que la société, en choisissant bien l'emplacement et en répartissant et utilisant judicieusement la place disponible, obtiendrait à bon compte et probablement même gratuitement le petit nombre de pièces dont elle devrait se réserver l'usage exclusif, comme certains architectes — ce n'est un secret pour personne — parviennent à libérer à leur propre intention un logement entier dans une nouvelle construction ! En revanche, certains membres de la commission ont formulé des réserves relatives à l'aspect financier, à l'administration, aux impôts, etc. De leur côté, les promoteurs insistent sur le fait que la société est pour le moins aussi capable de s'attaquer à